

Publication Index 2020 – Année de référence 2020

Mermet SAS atteint le score de **50/100** au calcul de l'index de l'égalité professionnelle Femmes/Hommes en 2020. Ce résultat s'explique par un contexte 2020 très spécifique, en effet en 2019 le score atteint était de **85/100**. La politique sociale de l'entreprise reste volontariste et résolument tournée en faveur de l'égalité professionnelle. Aussi, Mermet se mobilise sur 2021 par un plan d'action permettant de revenir à un score au-delà de 75 points.

En 2020, la part des femmes représentait 45% de l'effectif total de Mermet SAS, dont 50% d'ouvriers. Parmi les emplois d'encadrement, la part des effectifs féminins est passée de 30% en 2020 à 40% en mars 2021.

	indicateur calculable (1=oui, 0=non)	valeur de l'indicateur	points obtenus	nombre de points maximum de l'indicateur	nombre de points maximum des indicateurs calculables
1- écart de remuneration (en %)	1	4,2	35	40	40
2- écarts d'augmentations individuelles (en points de % ou en nombre équivalent de salariés)	1	6,2	15	35	35
3- pourcentage de salariés augmentés au retour d'un congé maternité (%)	1	0	0	15	15
4- nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	1	1	0	10	10
Total des indicateurs calculables			50		100
INDEX (sur 100 points)			50		100